



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2325

Dénomination d'un espace public : esplanade du 19 mars 1962 à Lyon 3ème

Direction de la Mobilité Urbaine

Rapporteur : M. LUNGENSTRASS Valentin

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2325 - DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC : ESPLANADE
DU 19 MARS 1962 A LYON 3EME (DIRECTION DE LA
MOBILITÉ URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

L'esplanade située entre la Berge Marie Sklodowska Curie et le quai Victor Augagneur
n'est aujourd'hui pas dénommée.

Aussi, dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, et
conformément aux préconisations du rapport demandé dans un souci d'apaisement, par le
Président de la République à l'historien Benjamin Stora, la Ville de Lyon a souhaité
s'inscrire dans la volonté d'honorer les différentes mémoires, notamment celles du 5
décembre, du 25 septembre et du 19 mars.

En accord avec Madame la Maire du 3^{ème} arrondissement, il vous est proposé la
dénomination suivante :

- **Esplanade du 19 mars 1962** : esplanade entre la Berge Marie Sklodowska Curie
et le quai Victor Augagneur, jusqu'au niveau de la rue Aimé Collomb.

19 mars 1962 : cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie.

Alors que le conflit sur le territoire algérien dure depuis 1954, des négociations visant à
rétablir la paix en Algérie commencent le 20 mai 1961 à Evian entre la France et les
plénipotentiaires du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

S'ensuivent de longues négociations, accélérées par l'aggravation du conflit et une vague
d'attentats, qui aboutissent, le 18 mars 1962, à des accords signés par Louis Joxe,
ministre français chargé des questions algériennes, et Karim Belkacem, chef de la
délégation algérienne représentant du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République
Algérienne).

Ce même jour, le général de Gaulle annonce la signature des accords d'Evian, qui se
traduisent par un cessez-le-feu le 19 mars 1962, applicable sur tout le territoire algérien.

Ces accords ont ensuite été soumis à référendum le 8 avril 1962, et ont été approuvés par
plus de 90 % de la population métropolitaine.

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars journée nationale du souvenir et de
recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des
combats en Tunisie et au Maroc.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

L'esplanade située entre la Berge Marie Sklodowska Curie et le quai Victor Augagneur, jusqu'au niveau de la rue Aimé Collomb est dénommée esplanade du 19 mars 1962.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET